

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
DU GRAND ANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 29 JUIN 2017**

Délibération
n° 2017.06.417

**Soutien aux actions
en faveur de la filière
des véhicules
anciens**

LE VINGT NEUF JUIN DEUX MILLE DIX SEPT à 17h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **23 juin 2017**

Secrétaire de séance : Anne-Marie BERNAZEAU

Membres présents :

Jean-François DAURE, Jean-Marie ACQUIER, Sabrina AFGOUN, Michel ANDRIEUX, Danielle BERNARD, Anne-Marie BERNAZEAU, André BONICHON, Xavier BONNEFONT, Jacky BOUCHAUD, Catherine BREARD, Michel BUISSON, Gilbert CAMPO, Monique CHIRON, Jean-Marc CHOISY, Véronique DE MAILLARD, Catherine DEBOEVERE, Françoise DELAGE, Bernard DEVAUTOUR, Denis DOLIMONT, Jacques DUBREUIL, Georges DUMET, François ELIE, Guy ETIENNE, Jeanne FILLOUX, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Martine FRANCOIS-ROUGIER, André FRICHETEAU, Michel GERMANEAU, Fabienne GODICHAUD, Jacqueline LACROIX, André LANDREAU, Francis LAURENT, Michaël LAVILLE, Annie MARAIS, Jean-Luc MARTIAL, Pascal MONIER, Thierry MOTEAU, François NEBOUT, Dominique PEREZ, Yannick PERONNET, Marie-Hélène PIERRE, Christophe RAMBLIERE, Jean REVEREAULT, Gérard ROY, Eric SAVIN, Zahra SEMANE, Alain THOMAS, Jean-Luc VALANTIN, Roland VEAUX, Vincent YOU, Danièle MERIGLIER

Ont donné pouvoir :

Patrick BOURGOIN à André LANDREAU, Jean-Claude COURARI à Denis DOLIMONT, Françoise COUTANT à Jean-François DAURE, Gérard DEZIER à Yannick PERONNET, Annette FEUILLADE-MASSON à Jean-Jacques FOURNIE, Joël GUITTON à Martine FRANCOIS-ROUGIER, Isabelle LAGRANGE à Catherine DEBOEVERE, Elisabeth LASBUGUES à François ELIE, Philippe LAVAUD à Jeanne FILLOUX, Catherine PEREZ à Jacky BOUCHAUD, Jean-Philippe POUSSET à Pascal MONIER, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU à Vincent YOU

Suppléant(s) :

Gérard BRUNETEAU par Danièle MERIGLIER

Excusé(s) :

Véronique ARLOT, Anne-Sophie BIDOIRE, Samuel CAZENAVE, Danielle CHAUVET, Bernard CONTAMINE, Karen DUBOIS, Denis DUROCHER, Bernadette FAVE, Bertrand MAGNANON, Bernard RIVALLEAU, Philippe VERGNAUD

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 29 JUIN 2017

**DELIBERATION
N° 2017.06.417**

EQUIPEMENTS DE DIFFUSION CULTURELLE

Rapporteur : **Monsieur BOUCHAUD**

SOUTIEN AUX ACTIONS EN FAVEUR DE LA FILIÈRE DES VÉHICULES ANCIENS

La filière des véhicules anciens représente un secteur d'activités important sur l'agglomération.

Au-delà de la présence du circuit des remparts, l'un des plus anciens événements au rayonnement international, plusieurs entreprises, artisans sont présents.

Par ailleurs, cette filière connaît de nouvelles perspectives en particulier autour de la restauration et de la nécessité de développer des formations adaptées à ces métiers. Dans ce cadre, GrandAngouleme soutient depuis 2015 une démarche de constitution d'une offre de formation sur le territoire. Cette action se développe en partenariat avec la Chambre des Métiers, l'AFPA, Pôle emploi, la Région Nouvelle Aquitaine et le Conseil National des Professionnels de l'Automobile. L'objectif est de structurer pour 2018 un catalogue de formation au regard du futur catalogue des compétences de cette filière qui sera présenté en septembre 2017.

Dans ce contexte, le soutien au développement revêt aujourd'hui plusieurs enjeux :

- En termes de rayonnement et d'activités touristiques, le circuit des remparts attire tous les ans entre 10 000 et 15 000 visiteurs. Depuis quelques années, l'organisation de cet événement a connu différentes difficultés. En 2017, une nouvelle association a été constituée pour donner une nouvelle dynamique.
- Sur le plan du patrimoine, Angoulême est avec Pau et Monaco, l'un des derniers circuits homologués en ville et sa notoriété en matière de véhicules anciens est importante.
- Sur le plan du développement économique, GrandAngouleme possède des atouts valorisables pour soutenir l'émergence d'actions dans ce domaine (formation, création ou reprise d'entreprises, événements professionnels, ...).

Au regard de ces éléments, il est proposé que GrandAngouleme accompagne les dynamiques de cette filière de ce territoire en soutenant plusieurs opérations :

- L'organisation 2017 de l'édition « nouvelle formule » du circuit des remparts qui se tiendra du 15 au 17 septembre.
- L'organisation du 2^{ème} salon de l'Auto Sport Collection Prestige qui a accueilli les 13 et 14 mai dernier à l'Espace Carat plus de 10 000 visiteurs.

En parallèle, une subvention a été versée en 2015 au GRETA dans le cadre la mise en place d'une nouvelle offre de formation.

Il est rappelé que ne peuvent pas prendre part au débat et au vote des délibérations attribuant des subventions à des associations, les membres des bureaux des associations concernées ainsi que tout élu qui pourrait être intéressé, à titre personnel ou familial, par ces versements.

Vu l'avis de la commission politiques et équipements communautaires du 28 juin 2017,

Je vous propose :

D'APPROUVER l'attribution d'une subvention de :

- 7 500 € à l'association du Circuit des Remparts pour l'organisation de l'édition 2017.
- 7 500 € à l'association sport collection prestige organisation pour l'organisation de manifestations professionnelles (dont le 2^{ème} salon Auto Sport Collection Prestige) autour des voitures de collection de sport et de prestige et contribuer au développement des métiers de l'automobile.

D'AUTORISER Monsieur le Président ou son représentant à signer les documents afférents à ces dossiers.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :	
<u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u> 05 juillet 2017	<u>Affiché le :</u> 05 juillet 2017